FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Norme de communication des dangers 2024 de l'OSHA des États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Date de révision 06-nov.-2026 **Numéro de révision** 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Part A: EpoxAmite 100

Autres moyens d'identification

Codes produit FG-30A

Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Résine époxy formulée

Limitations relatives à l'utilisation Aucun(e) connu(e)

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur
Smooth-On Inc, 5600 Lower Macungie Rd, Macungie, PA 18062, USA, Phone: +01.610.252.5800, www.smooth-on.com, sds@smooth-on.com

E-mail sds@smooth-on.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtel: US: 1-800.255.3924; International: 1-813.248.0585

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification

Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2B
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1

Dangers sans autre classification (HNOC)
non applicable

Éléments d'étiquetage



Attention

Mentions de danger
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H320 - Provoque une irritation des yeux
H332 - Nocif par inhalation

Conseils de prudence - Prévention
Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.
Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
Porter des gants de protection.

Conseils de prudence - Intervention
Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premier secours sur cette étiquette).
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Conseils de prudence - Élimination
Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Autres informations
Nocif pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Substance

non applicable.

Mélange

Nom chimique	Numéros CAS	% massique	Secret industriel
Oxirane, 2,2 - [(1-méthyléthylidène) bis (4,1-phénylèneoxyméthylène)] bis-, homopolymère	25085-99-8	80-100	*
Alcool benzylique	100-51-6	10 - 30	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas d'arrêt de la

respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Contact avec la peau Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes.

Ingestion Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Toux et/ ou respiration sifflante. Difficultés respiratoires.

Effets de l'exposition Aucune information disponible.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

Dangers spécifiques dus au produit chimique Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun(e).

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Conditions d’un stockage sûr, y compris d’éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l’exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ce produit tel qu’expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques Douches
Rince-oeils
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues.

Protection respiratoire Utiliser une protection respiratoire adaptée. Aucun équipement de protection n’est nécessaire dans les conditions normales d’utilisation. En cas de dépassement des limites d’exposition ou en cas d’irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière d'hygiène Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide visqueux
Couleur	Incolore à jaune
Odeur	Légère
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
pH (en solution aqueuse)		Aucun(e) connu(e)
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'éclair	148.8889 °C / 300.000 °F	Aucun(e) connu(e)
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité relative	1.0 - 1.2	Aucun(e) connu(e)
Hydrosolubilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition		Aucun(e) connu(e)
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	5,000 - 20,000 Centipoise	Aucun(e) connu(e)

Autres informations

Propriétés explosives	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible
Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV	Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

Stabilité chimique Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter Chaleur excessive.

Matières incompatibles Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts.

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Nocif par inhalation. (d'après les composants).

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une irritation des yeux. Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur.

Contact avec la peau Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après les composants). Provoque une irritation cutanée.

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. Toux et/ ou respiration sifflante.

Toxicité aiguë Nocif par inhalation.

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange

ETAmél (voie orale)	5,767.20 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	9,194.50 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	4.178 mg/l

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Alcool benzylique 100-51-6	= 1230 mg/kg (Rat)	= 2 g/kg (Rabbit)	> 4178 mg/m³ (Rat) 4 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou Peut provoquer une allergie cutanée.

cutanée

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Effets interactifs Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Nocif pour les organismes aquatiques.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Alcool benzylique 100-51-6	-	LC50: =460mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =10mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	-	EC50: =23mg/L (48h, water flea)

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Alcool benzylique 100-51-6	1.05

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l’élimination

Méthodes d’élimination

Déchets de résidus/produits Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément

inutilisés aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

DOT non réglementé

TMD Réglementé
Ce produit n'est pas réglementé pour un emballage individuel ou combiné ayant une quantité nette de 5L ou moins.

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Epoxy Resin)
Classe(s) de danger pour le transport	9
Groupe d'emballage	III

MEX Réglementé
Ce produit n'est pas réglementé pour un emballage individuel ou combiné ayant une quantité nette de 5L ou moins.

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Epoxy Resin)
Classe(s) de danger pour le transport	9
Groupe d'emballage	III

IATA Réglementé
Ce produit n'est pas réglementé pour un emballage individuel ou combiné ayant une quantité nette de 5L ou moins.

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Epoxy Resin)
Classe(s) de danger pour le transport	9
Groupe d'emballage	III

IMDG Réglementé
Ce produit n'est pas réglementé pour un emballage individuel ou combiné ayant une quantité nette de 5L ou moins.

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Epoxy Resin)
Classe(s) de danger pour le transport	9
Groupe d'emballage	III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Inventaires internationaux

TSCA	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
DSL/NDSL	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
EINECS/ELINCS	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
ENCS	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
IECSC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
KECL	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
PICCS	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
AIIC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
NZIoC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.

Légende :
TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Inventaire coréen des produits chimiques existants
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels
NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313
Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit ne contient aucune substance chimique soumise aux conditions de déclaration de la loi des États-Unis et de l'article 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372.

Catégories de danger selon SARA 311/312, États-Unis
Si ce produit répond aux critères de déclaration d'échelon EPCRA 311/312 de 40 CFR 370 (États-Unis), consulter la section 2 de la présente FDS pour prendre connaissance des classifications adaptées.

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)
Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Réglementations étatiques des États-Unis

Proposition californienne 65
Ce produit ne contient pas intentionnellement de substances chimiques reconnues par l'État de Californie comme étant susceptibles de causer le cancer, des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Alcool benzylique 100-51-6	-	X	X

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro non applicable

d'enregistrement de pesticide

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA	**Dangers pour la santé** -	**Inflammabilité** -	**Instabilité** -	**Dangers particuliers** -
HMIS	**Dangers pour la santé** -	**Inflammabilité** -	**Dangers physiques** -	**Protection individuelle** X

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende
SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :
PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)
STOT : Toxicité spécifique pour certains organes cibles
ETA : Estimation de la toxicité aiguë
CL50 : Concentration létale médiane
LD50 : Dose létale, 50 %

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	Sk*	Désignation « Peau »
+	Sensibilisants		

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS
Agence pour les registres des substances toxiques et des maladies des États-Unis (Agency for Toxic Substances and Disease Registry, ATSDR)
Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
Agence de protection de l'environnement des États-Unis (Environmental Protection Agency)
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données sur les substances dangereuses
nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
Institut national de technologie et d'évaluation du Japon (National Institute of Technology and Evaluation, NITE)
Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)
Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)
CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) programme d'évaluation des substances chimiques HPV
Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) ensemble des données d'évaluation
Organisation mondiale de la santé (OMS) des Nations unies (World Health Organization, WHO)

Date de révision 06-nov.-2026
Remarque sur la révision Aucune information disponible.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité.

Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité